



Canton

Neuchâtel

Statistiques MNA

36Clé de répartition
des requérants d'asile**2.4 %**

Etat au

31 mars 2018

Prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Représentation légale

Tutelle et curatelle

Service des migrations (SMIG) qui informe l'**Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)** de l'arrivée d'un MNA. L'**APEA** mandate ensuite l'**Office de protection de l'enfance (OPE)** pour la nomination d'un tuteur. Délai d'un mois généralement, mais le travail des tuteurs commence dès qu'ils sont informés qu'un MNA est attribué au canton et ce jusqu'à la majorité.

Accompagnement au bilan santé chez le médecin (accès aux soins), évaluation des capacités (via collaboration avec centre de 1er accueil), liens et communications avec la famille, inscriptions école ou divers cours, élaboration d'un projet, accompagnement aux auditions.

6 tuteurs MNA dont 5 EPT mais qui s'occupent également d'autres jeunes. Profil: assistants sociaux, masters universitaires (ethnologie et droits de l'enfant), éducateurs.

Assistance juridique

Le **Centre Social Protestant (CSP)** est mandaté systématiquement par l'**OPE** pour toutes les procédures d'asile MNA. Intervention en amont, avant toute décision de recours, et préparation des auditions.

Accueil et prise en charge (Partie 2)

Accès aux soins

Santé physique

Par **Médecins du monde (MdM)** pour tous les requérants d'asile en 1er accueil, permanences près de la Ronde : sans rendez-vous les après-midis, avec rendez-vous les matins. **MdM** oriente les MNA de moins de 16 ans vers un

pédiatre, ceux de 16 et plus vers un généraliste. Médecin de famille désigné lors du transfert en 2ème accueil.

Santé psychique
Centre Neuchâtelois de psychiatrie – enfance et adolescence (CNPEA), pour suivi psychologique.

Accueil et prise en charge (Partie 1)

Hébergement et encadrement

Centre de premier accueil
Centre d'accueil de la Ronde à la Chaux-de-Fonds géré par le **SMIG** pour MNA jusqu'à 18 ans ou le placement dans une famille d'accueil.

80 places dont une quinzaine pour les MNA (dans la mesure du possible, 60 personnes maximum).

Présence éducative: en semaine et les dimanches après-midi et soirée.

Encadrement du quotidien (hébergement, administration, assistance financière, repas, soutien devoirs, problématiques diverses, etc.). Deux collaborateurs sociaux (2 EPT) avec formation spécifique à l'encadrement MNA.

Familles d'accueil

Sélection, évaluation et suivi par l'**Office de l'accueil extrafamilial (OAEF)** et l'**OPE**. Une quinzaine de MNA placés en familles d'accueil actuellement. Priorité: les plus jeunes, le temps passé au centre de 1er accueil, occupation du jeune.

Famille élargie

«Implant familial»: évaluation faite par l'**OPE**. Suivi intensif au début, dans les premiers

mois (soins, santé, suivi psy, collaboration avec le réseau). Ensuite, collaboration avec la **Croix-Rouge** pour l'accompagnement socio-éducatif à domicile (axé sur l'intégration et l'accompagnement au quotidien et scolaire.).

Autres formes d'hébergement

Foyers éducatifs standards: 4 dans le canton mais difficulté de les placer en raison des places disponibles et de la langue notamment.

Une dizaine de MNA placés en foyer actuellement.

Education et formation

Cours de langue

Au **centre de la Ronde**, cours obligatoires 2 heures 2 fois par semaine, pour les MNA non encore scolarisés.

Scolarisation jusqu'à 16 ans

Ecole obligatoire pour les moins de 16 ans dans des classes d'intégration aux collèges Numa-Droz et Cap Martin à la Chaux-de-Fonds.

Scolarisation dès 16 ans

Cours de français à l'**Ecole-club Migros** dès 16 ans. 4 demi-journées par semaine. Un cours de mathématiques est dispensé à La Ronde à raison d'une heure par jour.

Classes Pré-JET alphabétisation (pour analphabètes). Liste d'attente de 4-6 mois.

Projet Pilote «**My-connection**»: formation pré-professionnelle en entreprise.

Collaboration ponctuelle des tuteurs avec **Job-service**.

Intégration sociale

Accès aux loisirs

Avec les clubs sportifs de la région (football, cyclisme, volley, basket, boxe). Inscriptions par les collaborateurs de la Ronde.

Parrainages

Développement du projet « 1 set de + à table » **du Service Social International - Suisse (SSI)** avec l'association **Bel Horizon** (partenaire local).

Autres

De manière informelle par les réseaux personnels des jeunes (réseau communautaire).

Recherche de solutions durables

Recherche famille

Les recherches de familles se font via le service de la **Croix-Rouge**. La majorité des MNA ont des contacts réguliers avec des membres de leur famille via internet ou le téléphone.

Evaluation pays d'origine

CSP : fait des recherches d'origine, de faits, de preuve (documents, attestations etc).

Conseils en vue du retour

Bureau de conseil en vue du retour (CVR).

C'est le **CSP** qui discute avec les jeunes après la 2ème audition, pas les tuteurs.

Beaucoup de jeunes obtiennent un B ou un F réfugié et F. Il y a très peu de décision négative donc pas la nécessité pour le moment de ces organismes. Il y a eu peu de disparition.

Suivi des jeunes adultes

Changements

Permis B et F réfugiés: la tutelle se lève et ce sont les assistants sociaux du **CSP** qui prennent le relais.

Permis N et F admission provisoire: si le jeune est en 1er accueil, le centre reprend la totalité du suivi. Si le jeune est en 2ème accueil, c'est l'**Office social de l'asile en second accueil (OSAS)** qui nomme un assistant social pour le suivi.

Soutien

Hébergement: certains foyers et famille d'accueil gardent les jeunes notamment s'il y a un projet de formation.

Préparation

Les tuteurs sensibilisent les jeunes par rapport au passage à l'âge adulte et font le hand-over avec **CSP** ou **OSAS**.

